

RENTREE 2025-2026 INSCRIPTIONS SCOLAIRES



ADMISSION ET INSCRIPTION DES ENFANTS NÉS EN 2022 OU NOUVEAUX RÉSIDENTS DANS LA COMMUNE

Les enfants nés en 2022, seront admis dans une classe maternelle à la rentrée 2025. Les nouveaux résidents pourront également se présenter.

Les inscriptions se font **sur RDV**, elles se dérouleront d'abord en **mairie** en janvier/février/mars **sur les lundis entre 8h30 et 11h30 et les jeudis entre 14h et 18h15.**

Puis prendre RDV à l'école, dans le bureau de direction (bâtiment Branveau, côté école élémentaire) aux dates suivantes : (Pour l'école : 1 seul parent suffit et l'enfant concerné)

- Lundis 17, 24, 31 mars et 7 et 14 avril: 8h00-12h15 et de 14h-18h00
- Vendredis 21, 28 mars et 4, 11 et 18 avril: 8h45-12h00 et de 14h00-16h00

Merci de vous munir obligatoirement des documents suivants :

pour la mairie

- un justificatif de domicile
- les pièces d'identité des parents
- le livret de famille
- présence des 2 parents nécessaire

pour l'école

- Du **bulletin d'inscription scolaire** délivré par la mairie
- Du livret de famille
- Du carnet de santé ou carnet de vaccinations
- D'un certificat de radiation pour les enfants ayant déjà été scolarisés.

Mme DOUCHIN, Directrice